

FRANCE

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU LOIRET

Le Comité d'Orléans a développé une activité normale en 1892, et nous ne trouvons, dans le rapport sur ses travaux, aucun fait saillant à relever. Il a concouru, dans sa circonscription et pour sa bonne part, aux divers services que la Croix-Rouge française a organisés, soit en faveur des victimes de guerres passées soit en prévision de guerres futures. Son développement n'est cependant pas aussi satisfaisant que le souhaitent ses directeurs. Ses ressources sont trop restreintes pour qu'il puisse donner un libre cours à son zèle. Le nombre de ses membres n'est plus aussi élevé que jadis, relativement à celui des autres comités départementaux. Pour stimuler le zèle des dames, en particulier, le rapporteur leur a parlé de la « Société des dames prussiennes », qui compte, à elle seule, plus d'adhérentes que les trois sociétés françaises réunies, et dont les recettes sont bien supérieures aux leurs. Le rapport de l'an prochain nous fournira, espérons-le, la preuve que l'appel de M. le président Paulmier a été entendu, et que la prospérité de la Croix-Rouge dans le département du Loiret en a reçu une impulsion féconde.

TRANSPORT DES BLESSÉS PAR TRAMWAYS

L'insuffisance des anciens moyens de transport pour les blessés est tellement notoire, et si grave en même temps, que, depuis bien des années déjà, on s'ingénie soit pour en accroître le nombre, soit pour en inventer de nouveaux. L'attention des chercheurs s'est portée, en particulier, sur les véhicules d'origine moderne pour l'usage civil, et l'on a étudié les moyens de leur donner une destination sanitaire répondant aux besoins des armées en campagne. De nombreux systèmes, par exemple, ont été proposés, pour l'adaptation des wagons de chemins de fer aux nécessités du service